






Comité de pilotage du site Natura 2000 « Gorges du Haut Cher » 15 octobre 2010, Marcillat-en-Combraille




site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage- 15 octobre 2010








ORDRE DU JOUR

- Point d'avancement de la procédure de recalage parcellaire
 - présentation de la procédure
 - actions de communication
- Le programme d'actions 2010
 - Lancement du dispositif de contractualisation de la Charte
 - formation des techniciens communaux du site
 - étude des milieux ouverts des gorges
 - Contrat Natura 2000 « Restauration des landes de Nerdre »
- Elaboration du programme d'actions 2011
- Question diverses



site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010

Recalage parcellaire du
 périmètre Natura 2000
 - Point d'avancement -

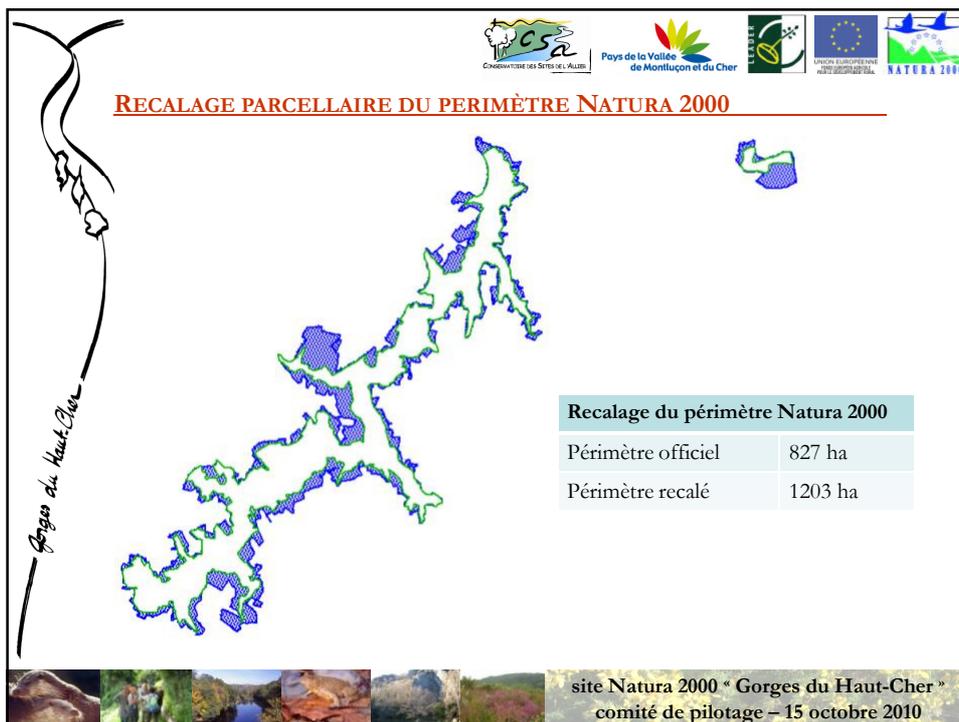
site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
 comité de pilotage – 15 octobre 2010

RECALAGE PARCELLAIRE DU PERIMÈTRE NATURA 2000

Impossibilité de mise en œuvre des outils (Charte - MAET) sur une part
 significative du site

Recalage sur les limites cadastrales ➡ Extension significative du périmètre

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
 comité de pilotage – 15 octobre 2010



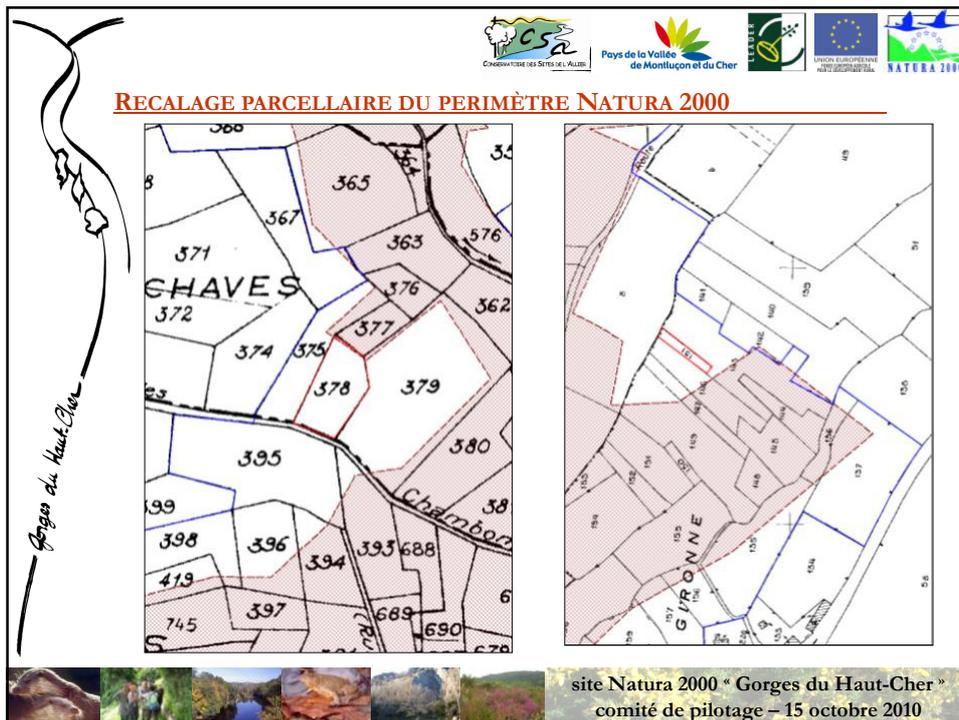
RECALAGE PARCELLAIRE DU PERIMÈTRE NATURA 2000

Evolution des surfaces communales		Des parcelles agricoles	Du Nb de parcelles cadastrales
Montluçon	+ 27.8 ha	+ 17 ha	0
Lavault-Ste-Anne	+ 12.2 ha	+ 6 ha	+ 1
Villebret	+ 9 ha	+ 4.2 ha	+ 1
St-Genest	+ 38.4 ha	+ 26 ha	0
Lignerolles	+ 130 ha	+ 101.8 ha	0
Ste-Thérènce	+ 71.8 ha	+ 43 ha	0
Teillet-Argenty	+ 47.8 ha	+ 27.8 ha	+ 1
Mazirat	+ 43 ha	+ 38.4 ha	0
TOTAL :	+ 380 ha	+ 264 ha	+ 3

Ex : même nombre de parcelles cadastrales concernées (85) pour :

- Lignerolles (319.45 ha)
- Lavault-Ste-Anne (52.19 ha)

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010









Gorges du Haut-Cher

Programme d'actions 2010 - Point d'avancement -



site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010







Gorges du Haut-Cher

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE CONTRACTUALISATION

La charte Natura 2000

Principe de travail retenu par le COPIL (25 mars 2010) :

- consultation des communes concernées pour l'adoption du périmètre recalé
- Mise en œuvre dès 2010 de la contractualisation de la Charte sur un périmètre restreint

périmètre restreint = périmètre n'intégrant que les parcelles cadastrales totalement comprises dans le périmètre officiel



site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE CONTRACTUALISATION

La charte Natura 2000

Périmètre d'application de la Charte pour 2010

Périmètre officiel	827 ha
Périmètre d'application	553 ha

Nombre de parcelles cadastrales concernées : 595

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE CONTRACTUALISATION

La charte Natura 2000

• calendrier de mise en œuvre

1^{er} sept 2010 : Arrêté préfectoral ouvrant le dispositif

.....

Finalisation de la trame du diagnostic préalable

Information auprès des élus et propriétaires concernés

Phase de contractualisation (diagnostics) avec la structure animatrice

.....

1^{er} nov. 2010 : date limite de dépôt des dossiers à la DDT 03

.....

1^{er} janv. 2011 : date de prise d'effet des engagements pour 5 ans

Fév/mars 2011 : Elaboration du 2nd arrêté préfectoral

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE CONTRACTUALISATION

La charte Natura 2000

- communication

Dès 2010 :

- affiches dans les mairies
- site Internet du CSA

En 2011

- courriers nominatifs
- articles de presse

CONTRACTUALISATION DE LA CHARTE NATURA 2000 SUR LE SITE "GORGES DU HAUT-CHER"

Un outil de contractualisation pour les propriétaires dans les sites Natura 2000

La charte Natura 2000 est constituée d'un ensemble d'engagements visant à perpétuer les bonnes pratiques de gestion sur les sites Natura 2000. C'est un outil contractualisé à destination principalement des propriétaires. La signature de la charte et le respect de ses engagements pour 5 ou 10 ans sont dévolus à une manifestation de la base sur le foncier non bâti pour les parcelles engagées. Cette manifestation est applicable à compter de l'année qui suit celle de la signature.

Les engagements

La charte est constituée d'un ensemble d'engagements globaux, associés à d'autres, plus spécifiques au type de parcelle engagée, selon son occupation du sol (forêt, parcelle agricole...). La signature de la charte par un propriétaire engage au respect de l'ensemble des engagements globaux ainsi qu'à ceux relatifs à l'occupation du sol de la parcelle.

Exemple : un propriétaire foncier

<input type="checkbox"/> Forêt naturelle	- engagement A
<input type="checkbox"/> Parcelles agricoles	- engagement C
<input type="checkbox"/> Parcelles forestières	- engagement E

Pour souscrire à la charte Natura 2000

- > Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou précaires sur des terrains inclus dans le site, peut adhérer à la charte Natura 2000.
- > C'est le propriétaire (ou son ayant droit) qui choisit les parcelles cadastrales comprises dans le site Natura 2000 sur lesquelles il souhaite adhérer à la charte.
- > La liste des parcelles cadastrales éligibles est attachée à l'outil contractualisé (version à disposition). Elle est consultable en ligne ainsi qu'à la charte et le Document d'Objectifs de site.

Si vous êtes intéressés, contactez le Conservatoire des Sites de l'Allier avant le 29 octobre 2010

Conservatoire des Sites de l'Allier
Maison des Associations
Boulevard de l'Europe
03500 Chant de Nacore
Tél : 04 70 42 00 54
Mail : conservatoire.allier@conservatoire-natura.fr
www.conservatoire-allier-natura.fr
Retrouvez les actualités de site dans la page internet "Programme d'intervention"

site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"
comité de pilotage – 15 octobre 2010

FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX

Objectifs :

- apporter des connaissances sur le site (milieux naturels/faune/flore)
- apporter des éléments concrets sur la sensibilité des milieux et espèces et les techniques de gestion adaptées

Mise en œuvre :

- proposition de 2 sessions (2 matinées)
 - 1. en salle (diaporama, échanges...)
 - 2. étude de cas sur site

Sollicitation des élus (diffusion questionnaire) :

↳ 4 réponses / 8 : 1 agent et 1 élu disponibles aux dates proposées

Nouvelles dates proposées :

mardi	}	semaines 44 & 45
ou mercredi		

site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"
comité de pilotage – 15 octobre 2010



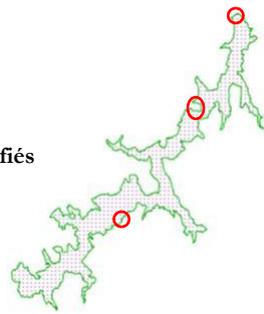
ETUDE DES MILIEUX OUVERTS

Gorges du Haut-Cher

Objectifs de l'étude :

- recenser ces milieux ← réalisé
- caractériser leurs évolutions (photographies anciennes)
- étudier leurs histoires (recensement des anciennes activités...)
- caractériser leurs composantes écologiques (inventaires naturalistes) ← réalisé
- identifier selon les objectifs de préservation et les menaces identifiées des pistes d'intervention ← pour 2011

3 secteurs d'étude identifiés

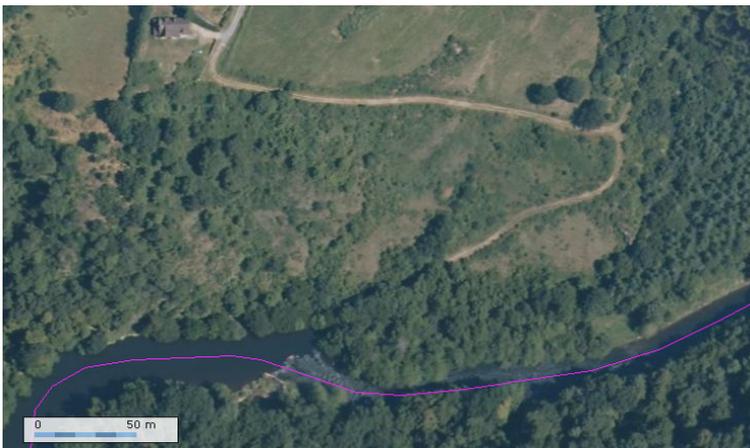



site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010



ETUDE DES MILIEUX OUVERTS

Gorges du Haut-Cher




site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010

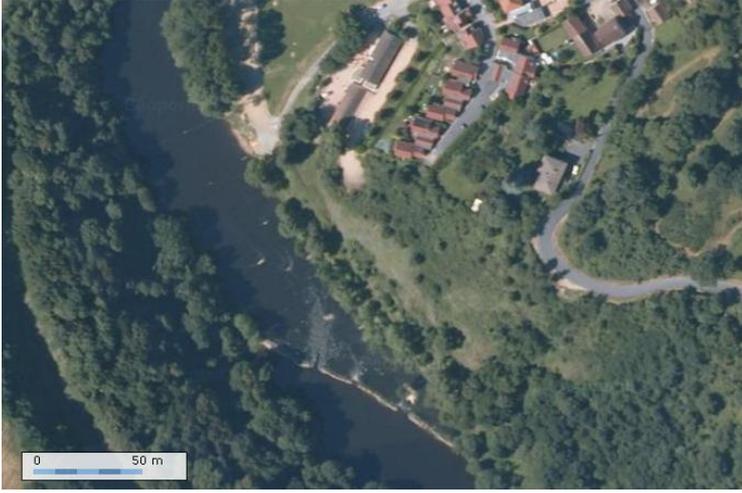






ETUDE DES MILIEUX OUVERTS

Gorges du Haut-Cher





site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010

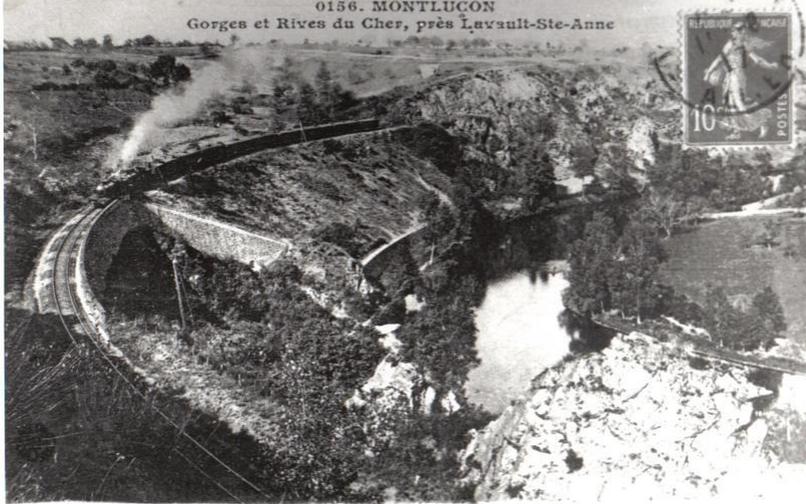






ETUDE DES MILIEUX OUVERTS

Gorges du Haut-Cher





site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010



CONTRAT NATURA 2000 « RESTAURATION DES LANDES DE NERDRE »

- convention attributive de subvention cosignée entre M. le préfet de l'Allier et le CSA le 1^{er} juin 2010
- début prévisionnel des travaux : semaines 49-50

Actions préalables d'information :

- Participation à la semaine de l'environnement
- Mise en place de posters sur site
- **Réalisation d'articles de presse**
- **Réalisation d'une émission Radio**
- Réalisation d'une animation nature (29 sept : 15^e participants)
- **Réalisation d'une réunion avec les usagers de la ferme des Réaux**
- **Mise en place de panneaux sur site d'intervention en début de travaux**

Gorges du Haut-Cher



site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010



CONTRAT NATURA 2000 « RESTAURATION DES LANDES DE NERDRE »

Les landes à bruyère cendrée des Côtes de Nerdre
site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »

Menacées par l'abandon, les côtes de Nerdre sont reprises en main par le Conservatoire des sites de l'Allier, chargé de leur donner un coup de boost. Soignons nos landes.

Alerte : les landes à bruyère cendrée sont menacées par l'abandon. Elles sont reprises en main par le Conservatoire des sites de l'Allier, chargé de leur donner un coup de boost. Soignons nos landes.

Montluçon → Environnement

NATURA 2000 ■ Le site va faire l'objet d'une régénération d'ici 2014 avec le Conservatoire des sites de l'Allier

Là-haut, sur les landes de Nerdre



Les landes à bruyère cendrée des Côtes de Nerdre sont reprises en main par le Conservatoire des sites de l'Allier, chargé de leur donner un coup de boost. Soignons nos landes.

Gorges du Haut-Cher



site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010







Gorges du Haut-Cher

Elaboration du programme d'actions 2011



site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010







Gorges du Haut-Cher

PROGRAMME D' ACTIONS 2011 – LES PRINCIPALES ACTIONS :

- Mise en œuvre de la charte Natura 2000
- Mise en œuvre des MAET
- Suivi du contrat Natura 2000 « Landes de Nerdre »
- Développement des outils de communication
 - Réédition plaquette
 - Création site Internet
- Création de livrets pédagogiques/découvertes
- Formation des agents de développement
- Animation Nature
- Groupe de travail « Qualité de l'eau »
- Compatibilité des politiques publiques (SCOT...)
- Notice de gestion des milieux ouverts
- Etude des chiroptères forestiers

Animation de 60 j.



site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010



PROGRAMME D' ACTIONS 2011 – LES PRINCIPALES ACTIONS :




**site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010**



Merci de votre attention

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Conservatoire des sites de l'Allier
 Tel. : 04.70.42.89.34
 Maison des associations
 rue des écoles
 03500 CHATEL-DE-NEUVRE



Pages internet :
www.conservatoire-sites-allier.fr/natura2000-cher


**site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »
comité de pilotage – 15 octobre 2010**